## Bonjour,

après avoir observé à plusieurs reprises le panneau décrivant l'opération de sauvegarde des tritons crêtés (carrefour de la Vauve), nous avons pris aujourd'hui le temps de nous arrêter et d'observer le dispositif.

Nous avons également consulté votre article du 18 mars 2014. http://www.epps.fr/blog/2014/03/18/premiers-prelevements-de-tritons-cretes-dans-le-quartier-de-lecole-polytechnique/

Nous avons quelques remarques et questions :

- Lors du creusement de la mare, plusieurs arbres de fort diamètre ont été abattus. La nouvelle mare est donc exposée totalement au soleil ; n'est-ce pas préjudiciable? Ces arbres feront-ils l'objet d'une compensation et si oui, où ?
- La mare est encombrée de pneus ; étaient-ils présents sur le site ou sont-ils destinés à abriter les tritons?
- Les seaux nous ont semblé très peu hospitaliers pour des amphibiens. Quelle est la périodicité de récupération des animaux?
- Combien de mares sont équipées comme celle du carrefour?
- Combien de tritons ont d'ores et déjà été récupérés?
- Envisagez-vous une présentation au public du dispositif? Nous serions en tout cas très intéressés si vous en faites une.

Merci par avance de vos réponses

Collectif Moulon2020